

Feuille de route 2024

Standardise tes données d'aménagements cyclables

Version 3.0 du 01/08/2024



PRESENTATION DU PROJET :

Les mobilités douces et plus précisément les déplacements en vélo sont des sujets récurrents et abordés régulièrement dans les échanges DataGrandEst.

Avec les enjeux environnementaux, de transition écologique et de développement durable que représente l'augmentation du taux de cyclabilité, depuis 1998, date de validation de la première version du Schéma national des véloroutes et voies vertes en CIADT, les politiques publiques œuvrent pour instaurer un climat favorable au développement d'une politique vélo nationale forte. Les fédérations d'usagers, réseaux de collectivités, établissements publics, acteurs économiques et de la société civile sont également de la partie.

Le plan vélo 2022-2028 de la Région Grand Est a pour ambition de faire de la région Grand Est LA première région cyclable de France.

Les maîtres d'ouvrage en matière d'aménagement cyclable sont :

- Les EPCI, qui ont la compétence en matière d'aménagements cyclables
- Les communes qui ont les pouvoirs de police, partagés avec le Département et la Préfecture
- Les départements, pour les aménagements cyclables à caractère départemental

Actuellement des outils, des guides, des fiches et des standards existent. Les données sont bien présentes mais restent (trop) peu publiées.

Objectifs du GT :

- La publication des données d'aménagement cyclable au standard sur le PAN Transport par l'ensemble des autorités publiques compétentes, et donc encourager, former, accompagner ces acteurs, et si besoin leur fournir des outils

Etat d'esprit du GT

- Encourager l'engagement et la participation active des membres du groupe de travail en mettant l'accent sur la publication des données d'aménagements cyclables en open-data sur la plateforme de transport.data.gouv.fr.
- Favoriser un environnement collaboratif où les membres du groupe de travail peuvent partager leurs défis, leurs succès et leurs meilleures pratiques en matière de digitalisation et de publication de données.
- Créer un sentiment de reconnaissance et d'encouragement parmi les participants, tout en inspirant d'autres acteurs à suivre leur exemple et à contribuer à l'effort de digitalisation et de publication de données dans le domaine des transports.
- Déterminer le degré de maturité ou de progression dans la standardisation des données d'aménagement cyclable par les membres du groupe de travail, dans le but de mieux cibler les outils à développer pour eux.

Axe de travail 1 : Promouvoir le GT et la production, standardisation, diffusion des données

Objectifs :

- Encourager les acteurs à se lancer dans la démarche de production, standardisation et diffusion des données

Méthodes de travail :

- Organisation de tours de table pour permettre aux participants d'échanger leurs expériences, encourageant ainsi la digitalisation et la publication de données sur www.transport.data.gouv.fr.
- Mise en avant des réussites et des initiatives exemplaires des membres du groupe de travail dans la plaquette de présentation.
- Mise en place d'une approche différenciée selon les territoires plus ou moins dotés en compétence SIG

Actions :

- A.1.1 Réalisation d'une **plaquette de présentation du groupe de travail**, incluant des conseils pour s'engager dans la production, la standardisation et la diffusion des données.
- A1.2 Création d'une **cartographie des initiatives et des démarches en cours** dans la région, accessible en ligne pour favoriser la coordination et la mise en réseau. (À évaluer l'affichage des coordonnées d'un responsable par intercommunalité)

Axe de travail 2 : Faciliter la digitalisation des données

Objectifs :

- Renforcer les compétences techniques et les capacités des participants du groupe de travail (ce qui favorisera une meilleure qualité et une plus grande quantité de données disponibles)
- Optimiser les processus de numérisation, de contrôle de qualité et d'exportation de données.

Actions:

- A.2.1 Proposition de tutos pour digitaliser les données :
 - Création d'une **page internet DataGrandEst** qui contiendra les ressources suivantes
 - **Inventaire de ce qui existe,**
 - Réponse aux **questions spécifiques à la numérisation des données** :
 - Numérisation des aménagements cyclables selon leur axe propre ou sur l'axe de la voirie avec les informations en attributs.
 - si besoin compléter,
 - Création et publication de vidéo-tutoriels qui montrent les différentes étapes de la numérisation les données des aménagements cyclables
 - Révision et consolidation des tutoriels et guides existants afin de les harmoniser dans un seul document explicatif sur la numérisation des données.

- A.2.2 Organisation d'ateliers et de sessions de formation pour apprendre aux acteurs à digitaliser et à standardiser les données des aménagements cyclables.
- A.2.3 Etude de la **pertinence**, et si besoin :
 - Élaboration de scripts ou d'outils automatisés pour faciliter la numérisation des données et garantir leur cohérence.
 - Mise en œuvre d'outils collaboratifs de numérisation en ligne tels que **Geocontrib**, afin de faciliter et d'accélérer la numérisation et la publication des données au sein des intercommunalités dépourvues de service SIG.

Axe de travail 3 : Assurer la coordination avec les acteurs nationaux et régionaux de la mobilité

Objectifs :

- Mettre en place un travail convergent entre les acteurs nationaux et les acteurs de la mobilité du Grand Est

Actions :

- A3.1 Points réguliers DataGrandEst / Acteurs nationaux (PAN, vélo et territoires, AFIGEO)
- A3.2 Points réguliers DataGrandEst / Acteurs régionaux de la mobilité et DREAL.
- A.3.2 : Coordination entre les GT DataGrandEst / Labo mobilité / Portail de la mobilité :
 - Mettre en place une communication commune
 - Assurer la promotion de la digitalisation des données dans les différentes communautés
- A.3.3 Identification et contribution à faire émerger des relais sur le territoire (démarche de la CEA,...), en s'appuyant sur les bassins de mobilité